

Encre d'imprimerie



Industrie, Sciences et Technologie Canada Industry, Science and Technology Canada

P
R
O
F
I
L
D
E
L
S
I
M
D
U
S
T
R
I
E



Centres de services aux entreprises d'ISTC et Centres de commerce extérieur

Industrie, Sciences et Technologie Canada (ISTC) et Commerce extérieur Canada (CEC) ont mis sur pied des centres d'information dans les bureaux régionaux de tout le pays. Ces centres permettent à leur clientèle de se renseigner sur les services, les documents d'information, les programmes et l'expérience professionnelle disponibles dans ces deux Ministères en matière d'industrie et de commerce. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec l'un ou l'autre des bureaux dont la liste apparaît ci-dessous.

Terre-Neuve

Atlantic Place
215, rue Water, bureau 504
C.P. 8950
ST. JOHN'S (Terre-Neuve)
A1B 3R9
Tél.: (709) 772-ISTC
Télécopieur: (709) 772-5093

Île-du-Prince-Édouard

Confederation Court Mall
National Bank Tower
134, rue Kent, bureau 400
C.P. 1115
CHARLOTTETOWN
(Île-du-Prince-Édouard)
C1A 7M8
Tél.: (902) 566-7400
Télécopieur: (902) 566-7450

Nouvelle-Écosse

Central Guaranty Trust Tower
1801, rue Hollis, 5^e étage
C.P. 940, succursale M
HALIFAX (Nouvelle-Écosse)
B3J 2V9
Tél.: (902) 426-ISTC
Télécopieur: (902) 426-2624

Demandes de pub

Pour recevoir un exemplaire de l'Annuaire de commerce extérieur le plus près de chez vous, communi-

quez avec le Centre de services aux entreprises ou le Centre de commerce extérieur.

Pour les Profils de l'industrie :
Direction générale des
communications
Industrie, Sciences et
Technologie Canada
235, rue Queen, bureau 704D
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5
Tél.: (613) 954-4500
Télécopieur: (613) 954-4499

Nouveau-Brunswick

Assumption Place
770, rue Main, 12^e étage
C.P. 1210
MONCTON (Nouveau-Brunswick)
E1C 8P9
Tél.: (506) 857-ISTC
Télécopieur: (506) 851-6429

Québec

Tour de la Bourse
800, place Victoria, bureau 3800
C.P. 247
MONTRÉAL (Québec)
H4Z 1E8
Tél.: (514) 283-8185
1-800-361-5367

Saskatchewan

S.J. Cohen Building
119, 4^e Avenue sud, bureau 401
SASKATOON (Saskatchewan)
S7K 5X2
Tél.: (306) 975-4400
Télécopieur: (306) 975-5334

Alberta

Canada Place
9700, avenue Jasper,
bureau 540
EDMONTON (Alberta)
T5J 4C3
Tél.: (403) 495-ISTC
Télécopieur: (403) 495-4507

Yukon

108, rue Lambert, bureau 301
WHITEHORSE (Yukon)
Y1A 1Z2
Tél.: (403) 668-4655
Télécopieur: (403) 668-5003

Territoires du Nord-Ouest

Precambrian Building
10^e étage
Sac postal 6100
YELLOWKNIFE
(Territoires du Nord-Ouest)
X1A 2R3
Tél.: (403) 920-8568
Télécopieur: (403) 873-6228

Administration centrale d'ISTC

Édifice C.D. Howe
235, rue Queen
1^{er} étage, tour Est
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5
Tél.: (613) 952-ISTC
Télécopieur: (613) 957-7942

Administration centrale de CEC

InfoExport
Édifice Lester B. Pearson
125, promenade Sussex
OTTAWA (Ontario)
K1A 0G2
Tél.: (613) 993-6435
1-800-267-8376

4578

ue

0277

Centre de services aux entreprises ou le Centre de commerce extérieur. Communiquez avec l'un des trois bureaux suivants.

ada :

DATE DUE - DATE DE RETOUR

Télécopieur: (613) 954-6436

Télécopieur: (613) 996-9709



1990-1991

ENCRE D'IMPRIMERIE

AVANT-PROPOS

Étant donné l'évolution rapide du commerce international, l'industrie canadienne doit pouvoir soutenir la concurrence si elle veut connaître la croissance et la prospérité. Favoriser l'amélioration du rendement de nos entreprises sur les marchés du monde est un élément fondamental des mandats confiés à Industrie, Sciences et Technologie Canada et à Commerce extérieur Canada. Le profil présenté dans ces pages fait partie d'une série de documents grâce auxquels Industrie, Sciences et Technologie Canada procède à l'évaluation sommaire de la position concurrentielle des secteurs industriels canadiens, en tenant compte de la technologie, des ressources humaines et de divers autres facteurs critiques. Les évaluations d'Industrie, Sciences et Technologie Canada et de Commerce extérieur Canada tiennent compte des nouvelles conditions d'accès aux marchés de même que des répercussions de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis. Pour préparer ces profils, le Ministère a consulté des représentants du secteur privé.

Veiller à ce que tout le Canada demeure prospère durant l'actuelle décennie et à l'orée du vingt-et-unième siècle, tel est le défi qui nous sollicite. Ces profils, qui sont conçus comme des documents d'information, seront à la base de discussions solides sur les projections, les stratégies et les approches à adopter dans le monde de l'industrie. La série 1990-1991 constitue une version revue et corrigée de la version parue en 1988-1989. Le gouvernement se chargera de la mise à jour régulière de cette série de documents.

Michael H. Wilson
Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie
et ministre du Commerce extérieur

Structure et rendement

Structure

Les encres d'imprimerie sont des mélanges de pigments dispersés dans des résines, des huiles, des solvants, de l'eau et des additifs chimiques divers. Ces mélanges, qu'ils soient liquides ou pâteux, constituent la matière première brute qui est utilisée dans certains procédés comme la typographie, l'impression offset, la gravure, la flexographie, la sérigraphie ou d'autres techniques d'impression. (On trouvera à la fin du présent profil un glossaire des termes employés dans les principaux procédés d'imprimerie.)

Ces encres servent à produire divers articles imprimés, par exemple du matériel de publicité, des livres, des formulaires commerciaux, des catalogues, des emballages, des périodiques, des affiches, des valeurs et des papiers peints.

Fabriquer des encres d'imprimerie consiste à disperser des pigments dans un liquide porteur en mélangeant et en broyant diverses composantes. Ce traitement est généralement effectué en lots plutôt qu'en continu.

Les grandes entreprises fabriquent habituellement les composantes de l'encre dans des usines situées près de leurs marchés. Le procédé de fabrication suppose la mouture du pigment et diverses autres étapes qui aboutissent aux encres concentrées de base. On peut ensuite expédier ces produits à des installations satellites qui réalisent le produit fini selon les exigences des marchés locaux. Les entreprises plus petites, qui desservent un marché géographiquement réduit, sont plus enclines à regrouper les diverses étapes de la fabrication à un seul endroit.

Le genre de surface à imprimer détermine en grande partie le type d'encre d'imprimerie à utiliser dans une application particulière. Papier journal, carton, papiers



couchés et à fini satiné, papiers non couchés, pellicules de plastique, verre, tissus, pellicules métalliques et métaux, autant de produits qui exigent des encres aux caractéristiques différentes. Parmi les autres facteurs qui déterminent la formulation de l'encre, il faut mentionner le procédé d'impression, le type de presse, la méthode de séchage et l'utilisation du produit imprimé.

Au Canada, l'industrie de l'encre d'imprimerie comprend 53 établissements qui fabriquent surtout des encres d'imprimerie pour les arts graphiques (imprimerie et édition) et les industries de l'emballage. En 1988, l'industrie des encres d'imprimerie a expédié pour 287,9 millions de dollars de produits. Le nombre d'employés s'élevait à 1 832 personnes cette année-là.

La fabrication des encres d'imprimerie au Canada est en grande partie axée sur le marché canadien. Le montant estimatif des exportations, soit 18,7 millions de dollars en 1988, ne représentait que 6,5 % des expéditions, dont 96 % à destination des États-Unis. Les importations, évaluées à 35,6 millions de dollars en 1988, représentaient 11,7 % du marché canadien. Près de 89 % de ces importations provenaient des États-Unis.

Le secteur de l'encre d'imprimerie est géographiquement concentré : des 53 établissements, 30 (57 %) sont situés en Ontario, 11 (21 %) au Québec et 7 (13 %) en Colombie-Britannique. En 1988, l'Ontario détenait environ 78 % des emplois et effectuait 75 % des expéditions.

Environ le tiers des entreprises canadiennes sont des filiales d'entreprises de propriété étrangère. Ces entreprises produisent environ 70 % des encres d'imprimerie fabriquées au Canada; elles n'exportent qu'une faible partie de leur production. En règle générale, les filiales canadiennes n'ont pas reçu de mandat de fabrication exclusive pour certains produits.

Les six plus grandes entreprises, dont quatre sont de propriété étrangère, ont produit environ 75 % de la valeur des expéditions en 1988. Les grandes entreprises fabriquent la majeure partie des encres d'imprimerie, y compris les produits primaires (encres à lithographie) et les produits spécialisés (encres de flexographie et de rotogravure). De plus, quelques-unes des grandes entreprises importent une certaine quantité de produits spécialisés qu'elles distribuent au Canada. Les petits fabricants approvisionnent habituellement certains créneaux du marché dans une gamme limitée de produits, normalement les encres à lithographie utilisées dans des cas très spécifiques.

La distribution des encres d'imprimerie fabriquées au Canada s'établit comme suit : encre à lithographie, 39 %; encre à flexographie, 18,4 %; encre à rotogravure, 13,2 % et encre à typographie, 4,9 %. On fabrique également au Canada de l'encre à papier journal et de l'encre à timbres.



Importations, exportations et expéditions intérieures, 1988

Les matières premières et les fournitures comptent pour environ 83 % du coût de fabrication des encres d'imprimerie. Les principales matières premières sont les résines synthétiques, les pigments, les laques de couleur et les toners, les vernis, les huiles minérales purifiées, les alcools et leurs dérivés, le noir de carbone, l'anhydride titanique et les bases d'encre à imprimer. Le pigment peut constituer jusqu'à 70 % du coût total des matériaux. La plus grande partie des matières premières sont importées, notamment des États-Unis et d'Europe. Les salaires et les traitements, pour leur part, représentent environ 15 % des coûts de fabrication.

Rendement

Malgré la croissance de l'édition électronique et des autres systèmes sans encre qui ont remplacé l'impression traditionnelle, la valeur des expéditions a augmenté entre 1973 et 1982 à un rythme réel de 5,2 % par année. Le taux de croissance annuelle a été de 4,6 % entre 1982 et 1988.

Le nombre d'établissements dans cette industrie a diminué, passant de 59 en 1982 à 53 en 1988. L'emploi est demeuré assez constant au cours des années 1980, variant entre 1 700 et 1 865.

La dimension du marché canadien des encres d'imprimerie a augmenté à un taux annuel réel de 5,1 % entre 1973 et 1982 et de 4,7 % entre 1982 et 1988. La part des importations sur le marché canadien a augmenté; elle est passée de 7,8 % en 1982 à 11,7 % en 1988.



Forces et faiblesses

Facteurs structurels

Les facteurs qui influent sur la compétitivité de l'industrie des encres d'imprimerie au Canada comprennent le service à la clientèle, la proximité des clients, les économies d'échelle, la capacité technique et les coûts liés au respect de la réglementation fédérale, provinciale et municipale en matière d'environnement.

Les usines canadiennes de fabrication ne peuvent généralement pas concurrencer les entreprises américaines sur le plan des coûts, en ce qui a trait aux encres de base à volume élevé. Même si les coûts de la main-d'œuvre au Canada et aux États-Unis sont semblables, le prix des matières premières est plus élevé au Canada à cause de la distance qui sépare les principaux marchés. Les entreprises canadiennes essaient de compenser leur dimension relativement réduite en se spécialisant dans des produits à faible volume, mais à valeur élevée.

Les fabricants d'encre d'imprimerie offrent à leurs clients des services techniques individualisés. Ils doivent rapidement introduire de nouvelles formules pour répondre à l'évolution des besoins des clients et aux progrès technologiques de leurs concurrents. Les clients ont tendance à favoriser les fournisseurs situés à proximité de chez eux, parce qu'il serait plus coûteux de faire affaire avec un fournisseur situé à distance, et qu'il serait difficile d'obtenir un bon service dans ces conditions.

L'industrie canadienne des encres d'imprimerie a fonctionné, et continue de le faire, nettement en deçà de sa capacité. Une bonne partie du matériel de production est conçu pour une production en série plus considérable que ce qu'exigent les entreprises canadiennes.

Facteurs liés au commerce

Avant l'introduction de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE), qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 1989, les fabricants canadiens d'encre bénéficiaient d'une protection tarifaire de 12,5 % à l'endroit de toutes les encres d'imprimerie importées des États-Unis. De même, la valeur moindre du dollar canadien par rapport au dollar américain accordait une protection supplémentaire aux fabricants canadiens.

Les droits tarifaires américains avant l'ALE se situaient entre 1,8 et 3,1 %. En vertu de l'ALE, les tarifs douaniers canado-américains sur les encres d'imprimerie seront éliminés en cinq étapes annuelles et égales ayant débuté le 1^{er} janvier 1989 et se terminant le 1^{er} janvier 1993.

Les tarifs douaniers du Japon et de la Communauté européenne (CE) s'élèvent à 4,6 % et à 6,6 % respectivement, mais ils n'ont que peu d'effet sur l'industrie canadienne dont le marché se limite essentiellement à l'Amérique du Nord.

Facteurs technologiques

Les fournisseurs de matières premières, pour la plupart situés à l'extérieur du Canada, représentent un facteur important d'aide technique à l'industrie des encres d'imprimerie. En règle générale, l'industrie canadienne des encres d'imprimerie a un accès immédiat à la technologie actuelle. Les principales sources de technologie en la matière sont les États-Unis, le Japon et certains pays d'Europe.

Par l'intermédiaire de leurs sociétés mères, les filiales canadiennes ont également accès à la technologie, sous forme de formulation des encres. Il ne s'effectue au Canada que peu de travaux de recherche et de développement.

Les utilisateurs d'encres (les imprimeurs) effectuent des investissements considérables dans les ressources humaines et le perfectionnement du matériel afin de réduire les déchets, de lutter contre la pollution et d'améliorer le séchage des encres. Les fabricants d'encres collaborent avec leurs clients à la mise au point de produits moins polluants, à gélification et à séchage plus rapides, à meilleures propriétés de fixation, et dont la rapidité d'impression est plus élevée.

Ces dernières années, l'industrie des encres d'imprimerie a consacré une part accrue de ses ressources à améliorer ses techniques de fabrication et s'est efforcée de mieux s'adapter à l'évolution du marché. Certains petits fabricants d'encre soutiennent avec succès la concurrence dans des créneaux spécialisés où leur principal atout est leur capacité de fournir des produits et des services sur mesure.

Autres facteurs

L'industrie canadienne des encres d'imprimerie continue à faire face à des défis attribuables au resserrement de la réglementation dans des domaines comme la sécurité et la santé au travail, l'élimination des déchets et le transport des marchandises dangereuses. Ces règlements entraînent une hausse des coûts et exigent beaucoup de temps des gestionnaires. Mentionnons notamment la *Loi sur les produits dangereux*, la *Loi sur le transport des marchandises dangereuses*, la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*, le *Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail* (SIMDUT), ainsi que la *Loi sur la protection de l'environnement*. Même si cette réglementation est nécessaire, l'industrie canadienne la considère plus coûteuse que celle qui est imposée à ses concurrents en d'autres pays.



Évolution du milieu

Dans tous les pays, les fabricants d'encre doivent constamment évoluer pour faire face aux exigences de nouvelles formulations d'encres. Le grand nombre de transformations technologiques qui surviennent dans les arts graphiques et les industries de l'emballage obligent les fabricants à mettre constamment au point de nouvelles formules d'encre.

La consommation totale d'encre dépend de la demande des industries de l'imprimerie, de l'édition et de l'emballage. La valeur du marché des encres d'imprimerie devrait augmenter à un taux annuel moyen d'environ 6 % entre 1990 et 1995, les taux les plus élevés s'appliquant aux encres à lithographie et à flexographie. La lithographie sur papier journal remplace progressivement la typographie, de sorte que le taux de croissance de la consommation d'encre à typographie sera lent. Le marché de l'encre à flexographie augmentera rapidement, en raison surtout de son utilisation pour l'impression des pellicules d'emballage.

Au Canada, la valeur des expéditions pour l'ensemble de l'industrie des arts graphiques a augmenté en 1988 à un taux réel de 7,8 % par rapport à 1987. Ce chiffre comprend la totalité des industries de l'impression, de l'édition et des industries connexes, l'industrie du papier journal, l'industrie du carton ondulé, l'industrie des cartons pliés et des boîtes de présentation, la fabrication de sacs de papier, l'industrie des enseignes et des affiches et diverses autres industries du papier. Si la croissance se poursuit, la demande d'encres d'imprimerie au Canada au cours des prochaines années devrait demeurer forte.

Nombre d'imprimeurs au Canada et aux États-Unis continueront à exiger des formulations précises d'encres en vue d'applications particulières. Les concepteurs d'emballages ont introduit ces dernières années de nombreuses applications nouvelles des encres d'imprimerie. Cette tendance devrait se maintenir.

L'importance accrue accordée à l'environnement et à la santé professionnelle a donné lieu à un certain nombre d'innovations. Ainsi, on met en marché de nouvelles encres offset débarrassées à 96,5 % des composés organiques volatiles (COV). Les COV, qu'on retrouve toujours dans les encres traditionnelles en raison de l'utilisation de distillats de pétrole comme produit principal, sont d'importants polluants de l'air. Les nouvelles encres sont les premières dont la confection comporte une forte proportion de ressources renouvelables; la matière brute est composée à environ 70 % d'huiles végétales ou de résines alkydes dérivées d'huiles végétales et de produits forestiers. On peut désormais trouver des formulations offset qui contiennent jusqu'à 55 % d'huile de soya et

des formulations typographiques contenant jusqu'à 70 % d'huile de soya. Outre leur effet environnemental et favorable, ces encres offrent des rendements supérieurs.

Ces innovations se produisent à l'échelle mondiale. Aussi, même si les entreprises canadiennes adoptent les nouvelles formulations, cette technologie leur permet simplement de maintenir leur compétitivité, et non de l'accroître.

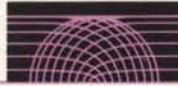
Bien que l'objectif principal de l'industrie des encres demeure la formulation de produits de haute qualité, il est clair que l'on devra produire de plus en plus d'encres à l'eau, d'encres à haute teneur en solides et d'encres à séchage électronique. Toutes émettent moins de solvants. On continuera à perfectionner les encres à l'eau, particulièrement pour la flexographie et la gravure; ces encres seront de plus en plus utilisées, pour des motifs d'environnement, de protection contre les incendies, de santé, de sécurité et d'économie. On continuera à mettre au point des encres qui facilitent le recyclage du papier. Nombre de pellicules plastiques d'emballage sont désormais imprimées à l'aide d'encres à l'eau. Les pigments au plomb sont progressivement remplacés par des pigments sans plomb.

L'utilisation d'encres à séchage électronique, par exemple les encres séchant à l'ultraviolet ou par faisceau électronique, témoignent d'un progrès remarquable dans l'industrie de l'imprimerie. Ces encres ne contiennent pas de solvant, ne dégagent pas d'émissions et sont utilisables à haute vitesse. Elles donnent une apparence laminée et brillante qui convient particulièrement à l'impression des couvertures de revues, des jaquettes de livres et des présentoirs. Dans la fabrication des boîtes pliantes, les encres à séchage électronique, du fait qu'elles sèchent plus rapidement, remplaceront les encres lithographiques traditionnelles à base d'huile, à séchage plus lent. Ce séchage plus rapide permet d'accélérer les procédés de production et d'en réduire les frais. Les systèmes de séchage à faisceau électronique joueront un rôle considérable dans l'impression et le couchage des emballages aseptiques.

L'utilisation des procédés d'impression lithographique et flexographique devrait augmenter considérablement. Par contre, la gravure et la typographie devront continuer d'affronter la concurrence constante des procédés de flexographie et d'impression sur presse offset à bobines.

L'édition électronique et l'édition continueront de compléter les procédés traditionnels d'imprimerie, mais sans les remplacer. Même s'il y a un certain chevauchement du marché, ces procédés d'imprimerie, pour la plupart, se complètent et accroissent l'efficacité et la polyvalence d'une installation d'imprimerie.

Ces dernières années, le secteur des encres d'imprimerie au Canada a été transformé par une rationalisation consécutive à des fusions et à des acquisitions.



La rationalisation chez les clients de l'industrie, en particulier chez les imprimeurs, a entraîné une profonde évolution dans l'industrie des encres d'imprimerie. Les imprimeurs, dont la taille a augmenté, devraient s'orienter vers de plus gros fournisseurs d'encre plutôt que vers les petits fournisseurs locaux. Cette réorganisation pourrait entraîner la disparition d'un certain nombre de fabricants d'encre.

L'élimination des tarifs douaniers dans le cadre de l'ALE devrait mener à une diminution des prix et des bénéfices de l'industrie canadienne sur son propre marché. Au mieux, les entreprises de propriété canadienne n'obtiendront probablement que des hausses très modestes de leurs exportations aux États-Unis, car l'industrie est de nature régionale et procure à ses clients des services personnalisés. Les entreprises de propriété étrangère au Canada fabriquent généralement des produits analogues à ceux de leur société mère, de sorte que leurs activités pourraient facilement être regroupées dans leurs usines américaines situées à proximité des principaux marchés canadiens.

Les mêmes conditions s'appliquent aux entreprises canadiennes. Dans le contexte de l'ALE, il est probable que certains des grands fabricants d'encre canadiens seront en mesure de servir de gros clients tant au Canada qu'aux États-Unis, pourvu qu'ils puissent parvenir à des ententes stratégiques avec eux. La taille de ces grands fabricants d'encre devrait s'accroître, tandis que quelques petits fabricants subsisteront probablement pour approvisionner certains créneaux spécialisés. Au Canada, ce sont les entreprises de dimension moyenne qui devront sans doute relever les plus grands défis dans le cadre de l'ALE en vertu duquel les tarifs douaniers seront éliminés en 1993.

Au moment où nous rédigeons ce profil, l'économie du Canada de même que celle des États-Unis montrent des signes de redressement, à la suite d'une période de récession. Après avoir vu leurs carnets de commandes diminuer, les entreprises du secteur de l'encre d'imprimerie ont dû subir des pressions sous-jacentes les incitant à une restructuration à long terme. Dans certains cas, ces pressions cycliques ont eu pour effet d'accélérer le processus d'adaptation et de restructuration. Avec les signes de relance, même s'ils sont encore irréguliers, la perspective à moyen terme va s'améliorer. L'effet du phénomène sur ce secteur industriel dépend du rythme même de la relance.

n'exportent qu'en petites quantités. L'industrie canadienne affiche en général des frais d'exploitation plus élevés que l'industrie américaine. En outre, elle n'utilise qu'une faible proportion de sa capacité de production.

La rationalisation des activités entre certaines usines de propriété étrangère au Canada et leurs usines affiliées du nord-est des États-Unis s'accélénera probablement en raison de l'ALE, mais au début de 1991, ce processus n'était pas encore engagé. Les exportations des entreprises de propriété canadienne ne devraient pas se modifier de façon significative dans le contexte du libre-échange, mais les importations devraient augmenter.

Pour plus de renseignements sur ce dossier, s'adresser à la

Direction générale des matériaux
Industrie, Sciences et Technologie Canada
Objet : Encre d'imprimerie
235, rue Queen
OTTAWA (Ontario)
K1A 0H5
Tél. : (613) 954-3011
Télécopieur : (613) 954-3079

Évaluation de la compétitivité

Les fabricants de propriété étrangère dominent l'industrie des encres d'imprimerie au Canada. Plusieurs entreprises de ce secteur ne font pas d'exportation ou



PRINCIPALES STATISTIQUES^a

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Établissements	59	58	58	53	53	53 ^b	53 ^b
Emploi	1 787	1 833	1 865	1 716	1 739	1 787	1 832
Expéditions (millions de \$)	182,6	214,3	245,3	241,0	267,1	261,6	287,9

^aVoir *Industries chimiques*, n° 46-250 au catalogue de Statistique Canada, annuel, et CTI 3791 (Industrie des encres d'imprimerie).

^bEstimations d'ISTC.

STATISTIQUES COMMERCIALES

	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988 ^a
Exportations ^b (millions de \$)	6,5	7,8	8,3	9,9	11,9	13,6	18,7
Expéditions intérieures (millions de \$)	176,1	206,5	237,0	231,1	255,2	248,0	269,2
Importations ^c (millions de \$)	14,9	17,9	21,7	19,9	22,7	28,5	35,6
Marché canadien (millions de \$)	191,0	224,4	258,7	251,0	277,9	276,5	304,8
Exportations (% des expéditions)	3,6	3,6	3,4	4,1	4,5	5,2	6,5
Importations (% du marché canadien)	7,8	8,0	8,4	7,9	8,2	10,3	11,7

^a Il importe de noter que les données de 1988 se fondent sur le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH). Avant 1988, les données sur les expéditions, les exportations et les importations étaient classifiées selon la Classification des produits industriels (CPI), la Classification des marchandises d'exportation (CME) et le Code de la classification canadienne pour le commerce international (CCCCI), respectivement. Bien que les données soient présentées comme une série chronologique, nous rappelons que le SH et les codes de classification précédents ne sont pas entièrement compatibles. Ainsi, les données de 1988 ne traduisent pas seulement les variations des tendances des expéditions, des importations et des exportations, mais aussi le changement de système de classification. Il est donc impossible d'évaluer avec précision la part respective de chacun de ces deux facteurs.

^b Données estimatives d'après les importations américaines. On ne dispose pas de données sur les exportations canadiennes.

^c Voir *Importation par marchandise*, n° 65-007 au catalogue de Statistique Canada, mensuel.

PROVENANCE DES IMPORTATIONS^a (% de la valeur totale)

	1984	1985	1986	1987	1988
États-Unis	95	94	95	93	89
Communauté européenne	4	4	3	6	8
Autres	1	2	2	2	4

^a Voir *Importation par marchandise*, n° 65-007 au catalogue de Statistique Canada, mensuel.



DESTINATION DES EXPORTATIONS^a (% de la valeur totale)

	1984	1985	1986	1987	1988
États-Unis	96	96	96	96	96
Communauté européenne	—	—	—	—	—
Autres	4	4	4	4	4

^a Données estimatives d'après les importations américaines. On ne dispose pas de données sur les exportations canadiennes.

RÉPARTITION RÉGIONALE^a (moyenne de la période 1986 – 1988)

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique
Établissements (% du total)	3	21	49	15	12
Emploi (% du total)	X	17	73	X	X
Expéditions (% du total)	X	19	72	X	X

^a Voir *Industries chimiques*, n° 46-250 au catalogue de Statistique Canada, annuel, et CTI 3791 (Industrie des encres d'imprimerie).

X : confidentiel

PRINCIPALES SOCIÉTÉS

Nom	Pays d'appartenance	Emplacement des principaux établissements
BASF Peintures & Encres Canada Ltée	Allemagne	Mississauga (Ontario)
Colmar Ink & Chemical Corporation	Canada	Toronto (Ontario)
La Compagnie Canadian Fine Color Limitée	Canada	Toronto (Ontario), London (Ontario) Montréal (Québec), Winnipeg (Manitoba) Vancouver (Colombie-Britannique)
Converters Ink (Canada) Ltd.	États-Unis	Toronto (Ontario)
Encres d'imprimerie Schmidt Ltée	Allemagne	Montréal (Québec)
Hostmann-Steinberg Limited	Allemagne	Toronto (Ontario), Montréal (Québec) Vancouver (Colombie-Britannique)
Rieger Printing Ink Co. Ltd.	Canada	Toronto (Ontario), Burlington (Ontario) Montréal (Québec), Edmonton (Alberta) Richmond (Colombie-Britannique)
Sinclair & Valentine Inc.	États-Unis	Toronto (Ontario), Montréal (Québec) Winnipeg (Manitoba)
Sun Chemical Limitée	Japon	Vancouver (Colombie-Britannique), Calgary (Alberta) Winnipeg (Manitoba), Brampton (Ontario) Burlington (Ontario), Weston (Ontario) Boucherville (Québec), Montréal (Québec) Dartmouth (Nouvelle-Écosse)



ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE

Association canadienne des fabricants
d'encre d'imprimerie
304, East Mall, bureau 320
ETOBICOKE (Ontario)
M9B 6E2
Tél. : (416) 236-3733
Télécopieur : (416) 236-2171

GLOSSAIRE DES TERMES DE L'INDUSTRIE DE L'ENCRE D'IMPRIMERIE

Flexographie

Variante de l'impression typographique où l'on utilise des presses à tambour rotatif garni de plaques de caoutchouc ou de photopolymère.

Gravure

Procédé d'imprimerie dans lequel la plaque ou le cylindre de l'image comporte de petites indentations ou trous qui retiennent l'encre. Sous la presse, le substrat transfère l'encre à l'image.

Impression électrostatique

Procédé par lequel le document original est reproduit sans encre ni pression. Dans l'une des variantes de ce procédé, on utilise une plaque encouchée de sélénium, substance qui conduit l'électricité lorsqu'elle est exposée à la lumière.

Impression par jet d'encre

Procédé où des gouttelettes d'encre sont projetées sur le substrat. L'information requise pour préciser la position des gouttelettes est commandée électroniquement et fournie par un ordinateur.

Lithographie

Procédé d'imprimerie dans lequel on utilise des plaques plates. Celles-ci sont produites par procédé photomécanique et préparées chimiquement de sorte que l'encre n'adhère qu'à la zone image.

Presse à bobines

Cette presse à imprimer est alimentée par un rouleau de papier (bobine) plutôt que par des feuilles individuelles.

Presse à imprimer

Machine qui transfère une image d'une plaque ou d'un porteur d'image à un récepteur d'image.

Sérigraphie

Procédé d'imprimerie dans lequel on utilise un écran poreux qui a été bouché dans les zones à ne pas imprimer. L'encre est appliquée sur l'écran et forcée à travers les ouvertures du treillis sur les zones non protégées, ce qui produit une image sur le substrat situé sous l'écran.

Typographie

Procédé d'imprimerie dans lequel l'impression provient d'une surface encrée et soulevée (en relief).

Imprimé sur du papier contenant des fibres recyclées.

